COMMUNE DE [nom de la commune]

Election complémentaire à la Municipalité

du [date] (1er tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

* que seule la liste [nom de la liste], comprenant le nom d’un(e) candidat(e), a été déposée dans les délais légaux,
* que la liste déposée est conforme à la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et à son règlement d’application (RLEDP),
* qu’un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

**Monsieur (Madame) [Prénom NOM]**, né(e) le [date naissance], originaire de [commune d’origine], domicilié à [adresse], **élu(e) tacitement Conseiller(ère) municipal(e)** pour la fin de la législature 2021-2026.

Par application de l’art. 41 al. 2 LEDP, cette élection tacite entraîne la caducité de l'arrêté de convocation du [date de l’arrêté].

Pour le Bureau électoral

Le (La) président(e) du bureau : Le (La) secrétaire :

Toute contestation relative à la préparation, au déroulement ou au résultat de cette élection doit être adressée au préfet dans les trois jours :

* dès la date à laquelle le motif de contestation a été découvert ou aurait pu l'être en prêtant l'attention commandée par les circonstances ;
* dès la publication du résultat du scrutin visé ou la notification de l'acte mis en cause dans les autres cas.

[Commune], le [date]